

# Comité de projet

## Projet agrivoltaïque d'Availles Limouzine

29 Février 2024



# Contenu

- 01** Objectifs du projet
- 02** Présentation du Projet
- 03** Retours des études - Sensibilités
- 04** La communication
- 05** Les caractéristiques principales
- 06** Les enjeux socio-économiques
- 07** Raccordement

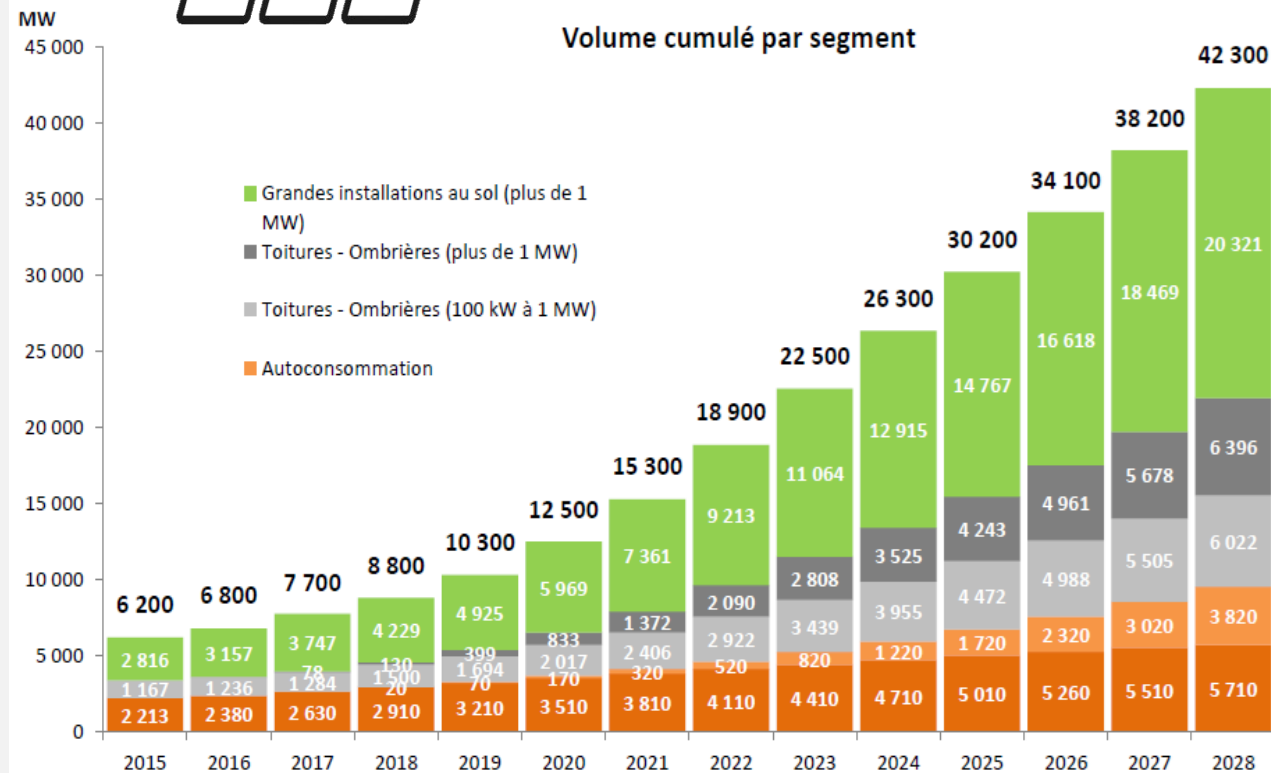
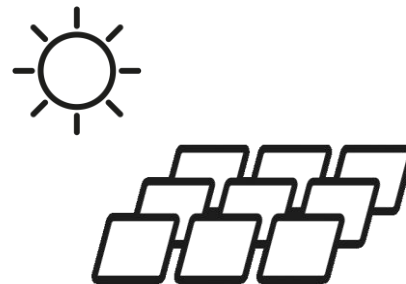


# 01

## OBJECTIFS DU PROJET

## 1.0 – Objectifs du projet

- Répondre aux objectifs nationaux (PPE) de déploiement des énergies renouvelables, et notamment photovoltaïque :
  - Objectif 2024 : 26,3 GW
  - Objectif 2028 : 42,3 GW
  - Puissance installée fin 2023 : 19,00 GW dont 3,164 GW développée sur la dernière année
- Répondre aux objectifs régionaux SRADDET de la Nouvelle Aquitaine concernant le photovoltaïque :
  - Puissance installée au 30 septembre 2023 : 4,4 GW.
  - Objectif puissance installée photovoltaïque de 8,5 GW en 2030 (x2,5 par rapport à 2020) et 12,5 GW en 2050
- Installer une production agrivoltaïque dans le cadre réglementaire
- Diversification du mix de *production d'électricité*
- *Baisse de la consommation d'énergie* primaire, notamment fossile
- Indépendance et sécurité d'approvisionnement énergétique



Source FTS/ENERPLAN

## 1.1 - À propos d'ABO Wind

# Présent dans 16 pays sur 4 continents



## 1.2 - À propos d'ABO Wind

# ABO Wind en France



Société fondée en 2002

Elle emploie actuellement ~ 170 collaborateurs



401 MW raccordés

193 éoliennes, 38 parcs

1 parc photovoltaïque sur site dégradé



64 MW en construction ou prêts à construire

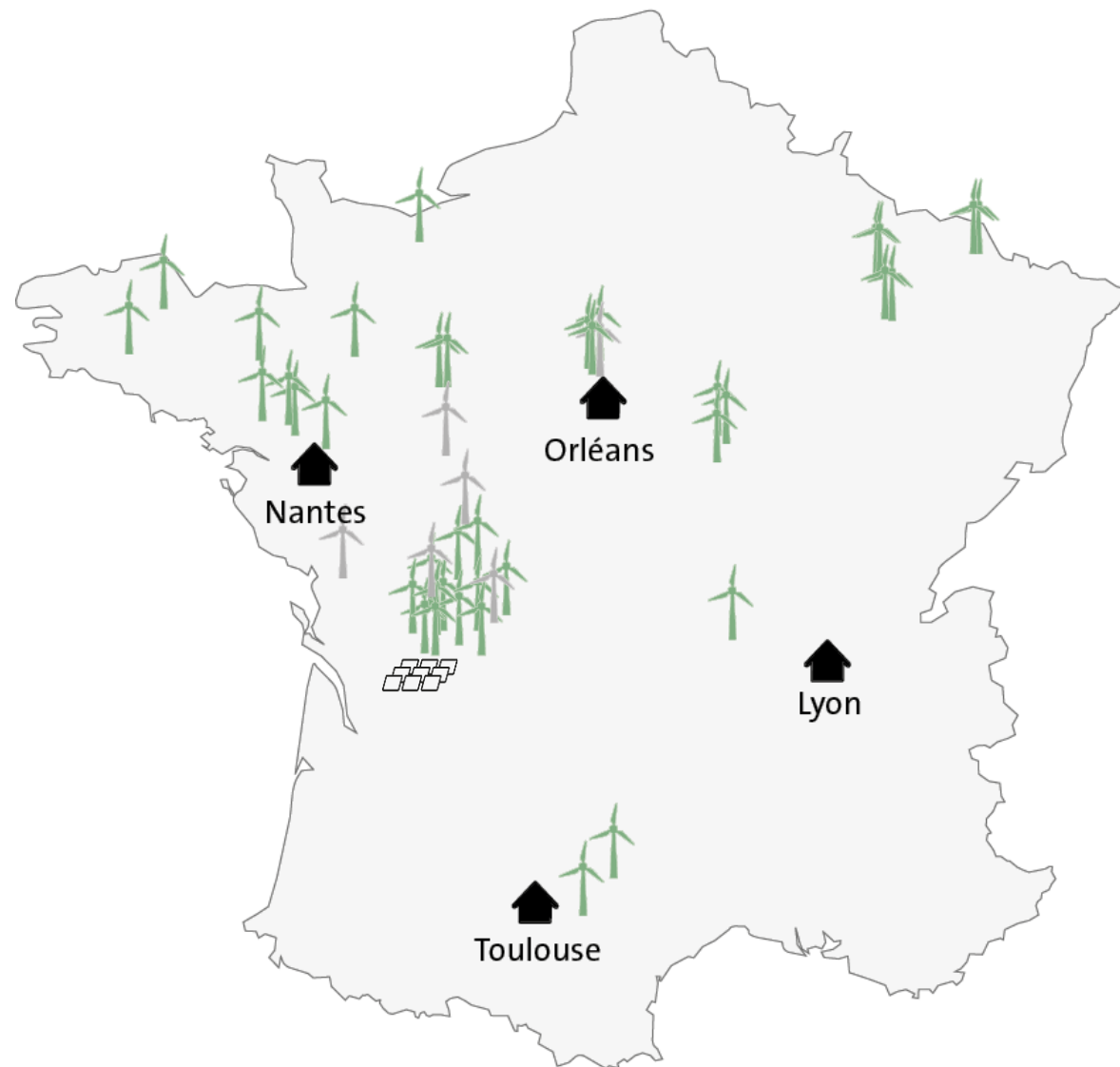
6 parcs éoliens

2 parcs agrivoltaïques



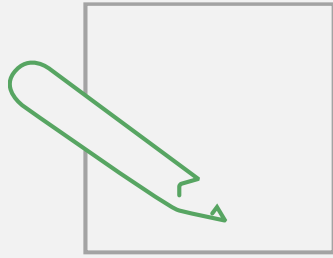
1,6 GW de projets

éoliens et photovoltaïques en cours de développement



## 1.3 - À propos d'ABO Wind

### Cœur de métier



Développement



Renouvellement



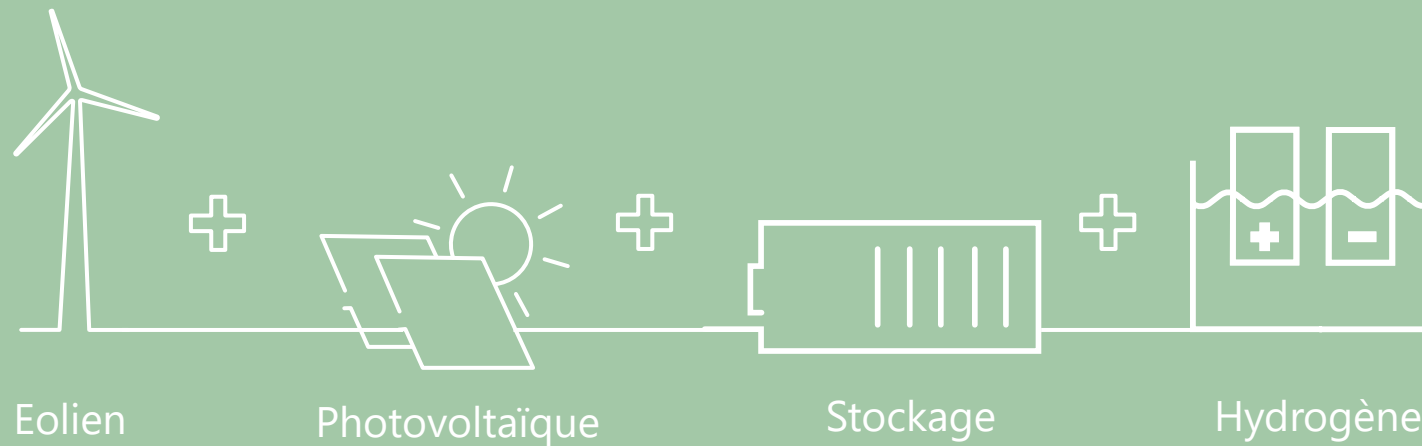
Construction



Exploitation

## Technologies

Individuelles ou combinées





**02**  
**Présentation du**  
**projet**





## 2.1 - Présentation du projet

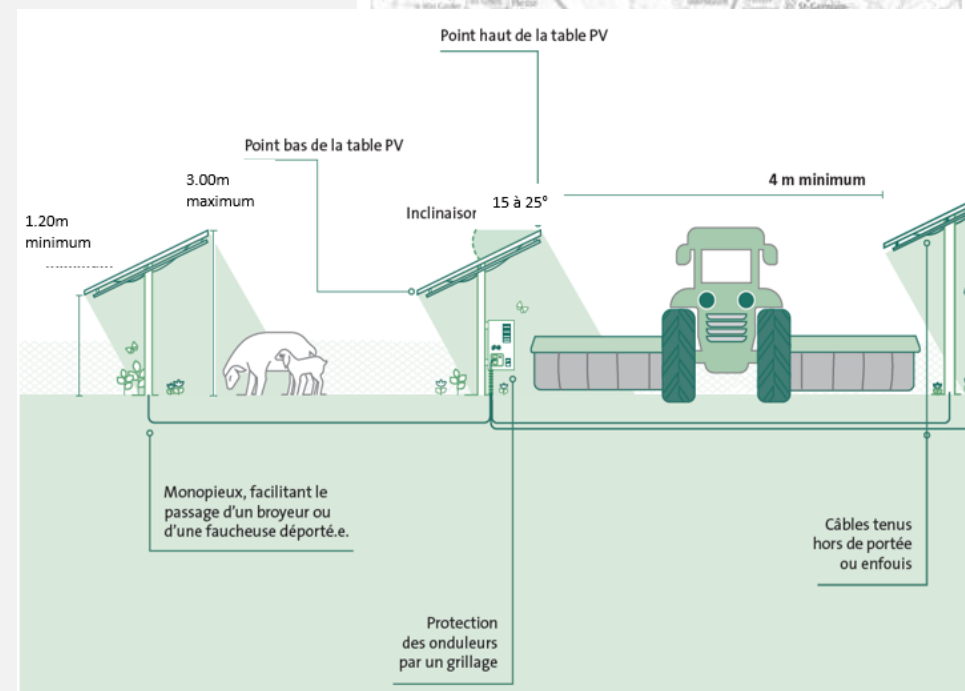
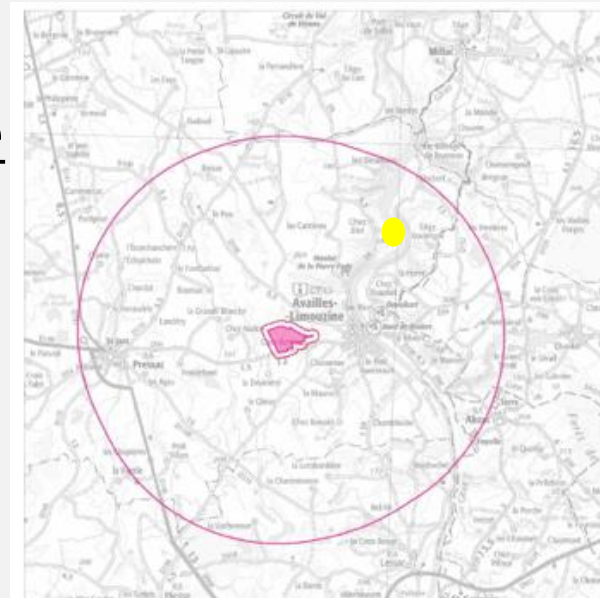
### Historique

- 2023
  - Identification du site
  - Rencontre des deux propriétaires
  - Signature des promesses de bail
  - Lancement des études environnementale, paysagère et agricole
  - Réception états initiaux
  - Présentation 1<sup>er</sup> scénario d'implantation au Conseil Municipal
  - Concertation préalable publique et permanence en mairie
  
- 2024
  - Lancement Comité de projet
  - Passage en pôle EnR
  - Finalisation dossier et dépôt permis de construire
  - Passage en CDPENAF

## 2.2 - Présentation du projet : le site d'Availles Limouzine

# Un projet valorisant une exploitation ovine de la commune

- La volonté de la société ABO Wind est de développer des projets agrivoltaïques en adéquation avec les valeurs du territoire en soutenant la **filière ovine du territoire de la Vienne Gartempe**.
- Implication d'un agriculteur actif sur la commune pour une meilleure répartition des retombées économiques.
- Un projet agricole bien défini :
  - Une entreprise individuelle fondée en 2000 qui exploite 220 ha : Monsieur Régis Faugeroux, éleveur ovin viande (500 brebis Texel, Charolaises et Charmoises), bovin (45 vaches limousines) et producteur céréalier.
  - L'exploitant souhaite optimiser son exploitation pour la rendre plus flexible, sécuriser des terrains de pâturage et se prévenir des aléas climatiques (fourrage, stress thermique des animaux)
  - L'aménagement est adapté au fonctionnement de l'atelier ovin et permet le maintien et le développement d'une activité agricole significative.

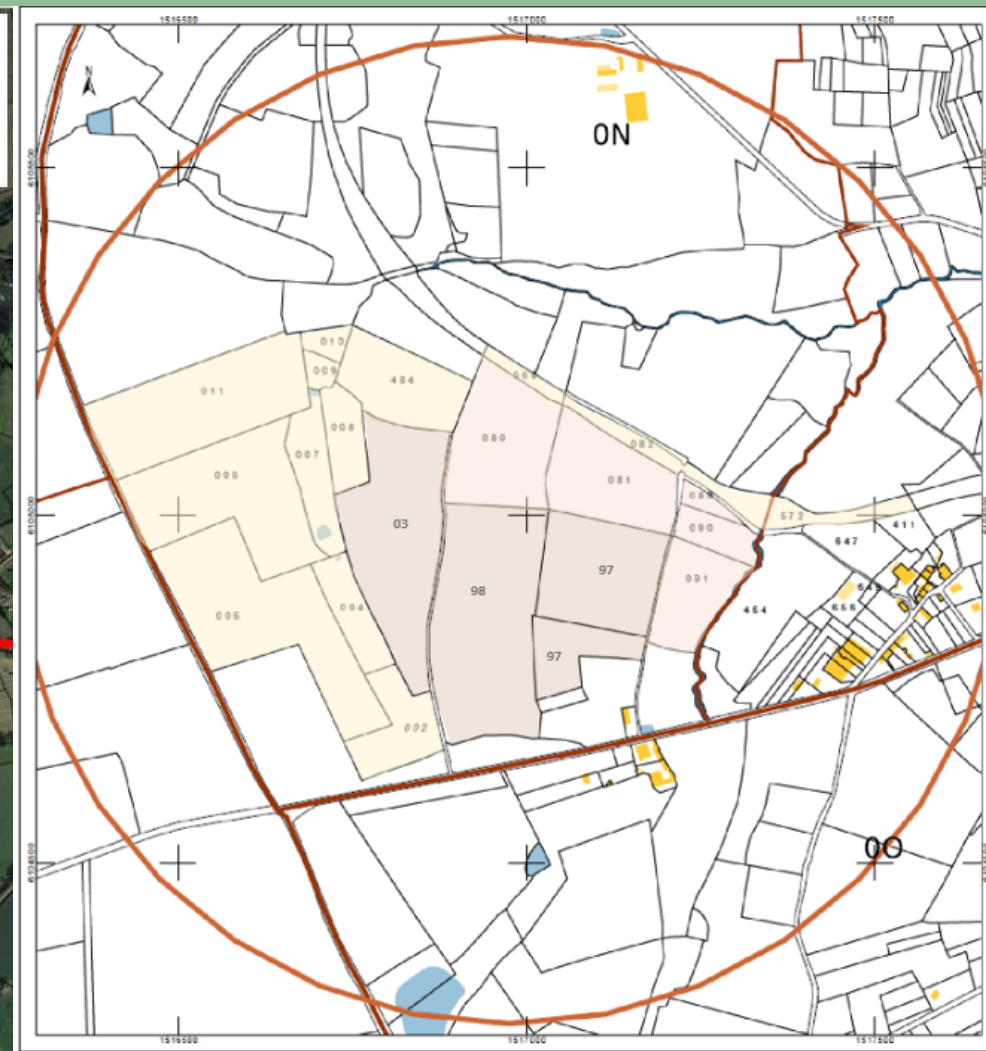
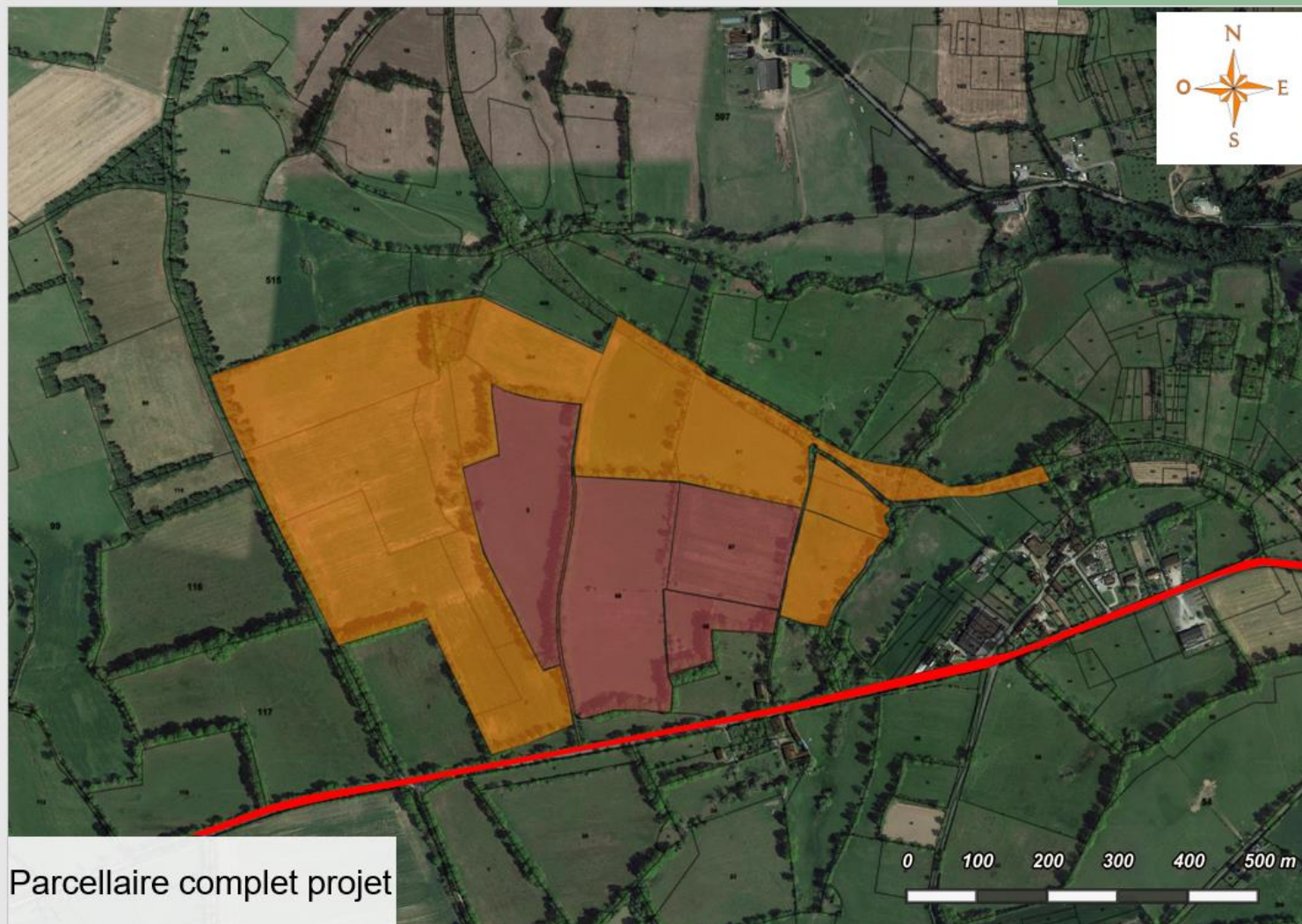


Initier en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux, le développement d'un projet agrivoltaïque **ovin** au sein d'une **exploitation** agricole active et pérenne, située sur **la commune**.

## 2.3 - Présentation du projet : le site d'Availles Limouzine

### Localisation du site - parcellaire


- Le projet à l'étude se situe sur la commune d'Availles Limouzine, à proximité du lieu-dit « Barrettes » et du lieu-dit de « Les Borderies ».
- Toutes les parcelles sont cadastrées en section cadastrale N.

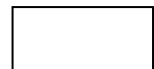


## 2.4 - Présentation du projet : le site d'Availles Limouzine

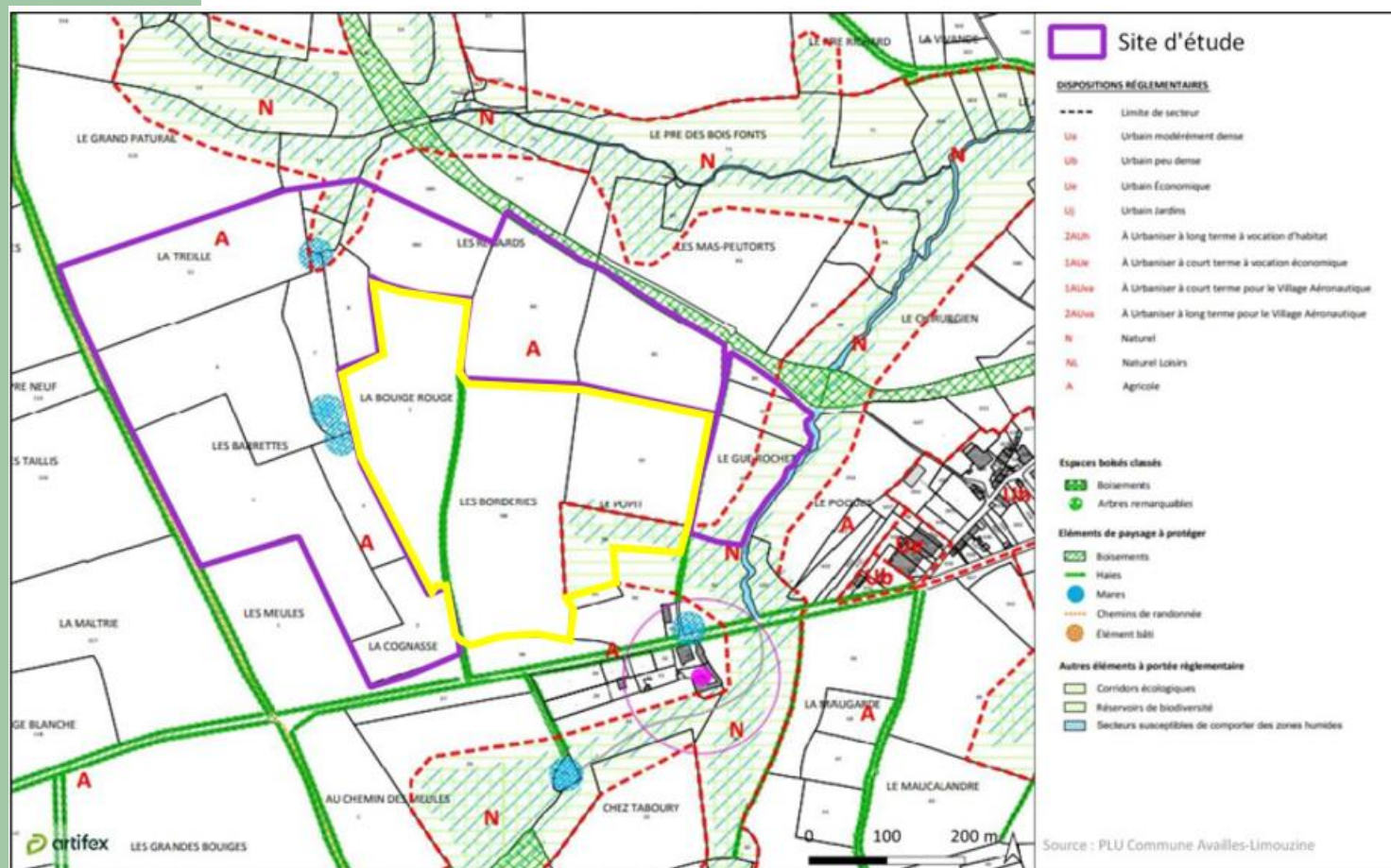
### Localisation du site - urbanisme

- La RD 34 est la principale liaison routière de l'aire d'étude. Elle dessert le site de projet.
- En termes d'occupation des sols et d'urbanisme, la commune, dispose d'un document d'urbanisme de type PLU, qui classe les terrains en zone agricole très principalement.
- Le règlement écrit précise au « **Secteur A** », section 1- Article A2 que sont autorisés « **Les constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs ou à des services publics, y compris les installations permettant la production d'énergie renouvelable...dès lors qu'elles ne sont pas incompatibles avec l'exercice d'une activité agricole, pastorale ou forestière dans l'unité foncière où elles sont implantées et qu'elles ne portent pas atteinte à la sauvegarde des espaces naturels et des paysages** »

 Zone d'implantation potentielle

 Zonage A

 Zonage N





**03**  
**Les retours des**  
**études -**  
**Sensibilités**

### 3.0 – Identification des bureaux d'études

## Les bureaux d'études qui nous accompagnent

#### Les études **environnementales**



- **Faune, Flore, Milieux naturels, Zones Humides**



Rapport des Etats Initiaux du site  
(volet environnemental)



Etude d'impact sur  
l'implantation proposée

#### Les études **paysagères**



- **Continuité paysagère, perceptions visuelles**



Rapport des Etats Initiaux du site  
(volet paysager)



Etude d'impact sur  
l'implantation proposée

#### Les études **agricoles**



- **Analyse agricole, faisabilité du projet**



Rapport des Etats Initiaux des  
exploitations



Conception du projet agricole

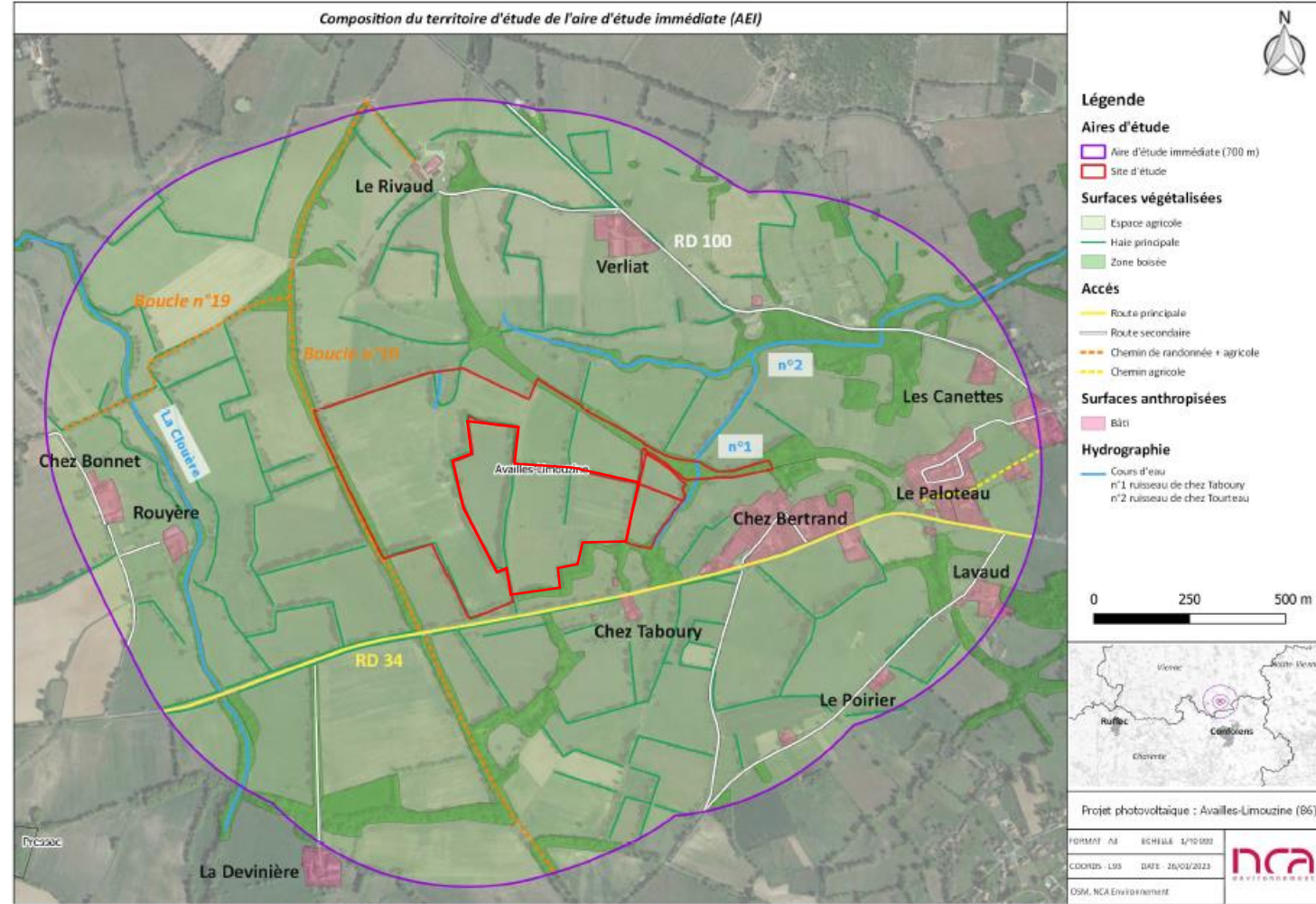


### 3.1 Retour des études Paysagères

## Les études paysagères : synthèse

- Actuellement, le **site d'étude s'intègre parfaitement dans son environnement bocager** en reprenant les motifs paysagers de ses alentours. L' **omniprésence arborée** et ces vallons prononcés permettent au site d'étude de se dissimuler dans cette étendue verte escarpée. De ce fait, cette **strate arborée** est **l'une des sensibilités apparentes principales**.
- Les différentes **visibilités** présentes au sein de l'AEI sont observables **depuis quelques lieux de vie et axes de circulation**. Concernant les lieux de vie, seulement le hameau de « chez Bertrand » présente des visibilité nettes sur le site d'étude. De ce fait, ce hameau voit sa sensibilité significativement augmenter. Les axes de circulations sont représentés par la RD 34 et le chemin de randonnée à l'ouest. La sensibilité paysagère les concernant oscille de « modérée » à « forte » de manière générale.
- Concernant l'**intervisibilité**, **les vues** mises en évidence qui permettent d'apercevoir les parcelles concernées par le projet **présentent une sensibilité paysagère globalement limitée**. En effet, la densité de la végétation qui qualifie ses alentours ainsi que la topographie rend les chances d'apercevoir le site d'étude minces. De ce fait, les parcelles étant peu visibles, l'impact visuel que pourra avoir le projet sur le paysage pourra être faible.
- les différentes zones de vies dont la perception visuelle est possible vers le site d'étude doivent être traitées.**

L'attention sera portée sur les deux lieudits et l'axe de circulation.

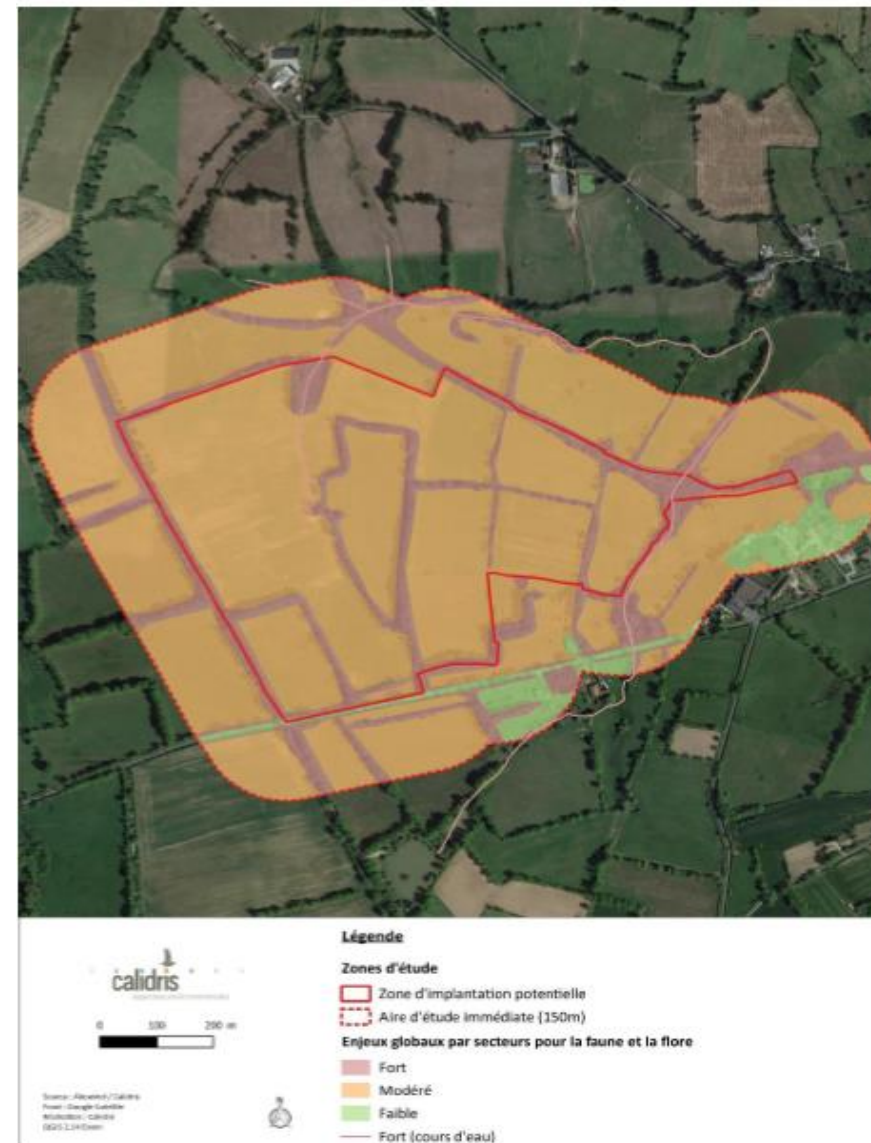


### 3.2 – Retour des études faune – flore – milieux naturels

## Les études environnementales : carte synthèse

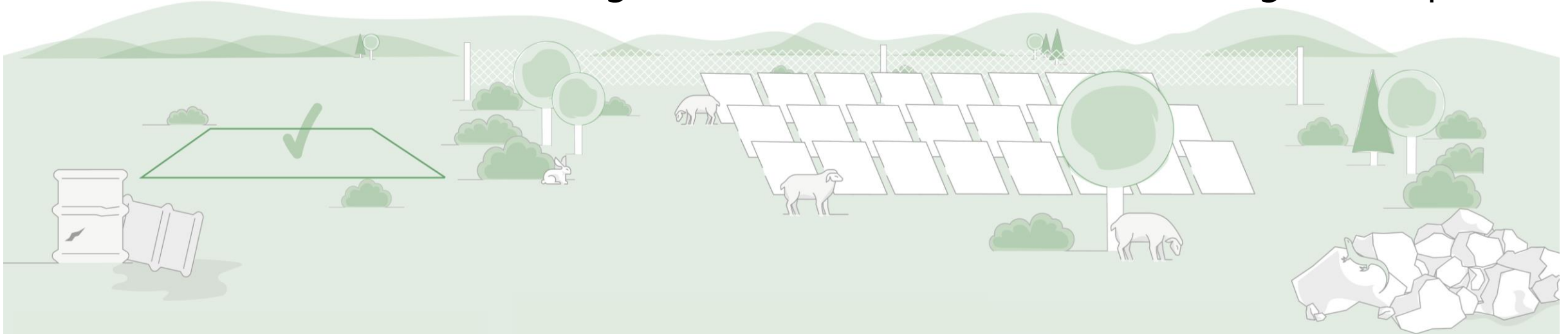
- Le site présente **plusieurs zones d'enjeux floristiques et faunistiques**. La ZIP est composée principalement de prairies mésophiles comportant des zones humides et mésohygrophiles, habitats à enjeux modérés pour la région Poitou-Charentes. Elle présente également un important linéaire de haies et est traversée par endroits par un ruisseau.
- **Au niveau botanique, aucune espèce protégée** n'est recensée sur le site, seule une haie au nord-est de la ZIP comprenant des individus de Frêne commun est notée en enjeu.
- **Pour la faune, les enjeux principaux sont concentrés sur les haies et boisements du site**, qui servent de milieux de nidification pour un grand nombre d'oiseaux à enjeux de conservation, mais également de zones de chasse et de transit pour les chiroptères. Ce sont également des zones de refuges, repose et d'alimentation pour l'autre faune (insectes, reptiles, amphibiens, mammifères terrestres). Les haies accueillent également une importante population de Grand capricorne et de Pique prune, deux espèces de coléoptères saproxylophages, protégés en France.
- **Le réseau hydrographique du site**, en particulier une mare localisée en périphérie sud-est et le ruisseau parcourant le nord de la ZIP, **est noté comme présentant des enjeux forts** à la fois pour les amphibiens, avec la présence de la Rainette verte et de la Grenouille verte, mais également pour les odonates. La mare sert également de milieu de chasse pour le Murin de Daubenton.
- **Les espaces ouverts sont d'enjeux moindres**, servant de territoire de chasse ou de transit pour une majorité des espèces animales inventoriées sur le site d'étude.

L'intégralité des enjeux « forts », ainsi que les zones humides inventoriées seront évitées.









## Art. L.314-36. du Code de l'énergie : définition d'une Installation Agrivoltaïque



Installation de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil et dont les modules sont situés sur une parcelle agricole :

- Contribue durablement à l'installation, au maintien ou au développement d'une production agricole
  - Garantit à un agriculteur **actif** une production agricole significative et un revenu durable en étant issu
- Apporte directement à la parcelle au moins un des 4 services :
    - Amélioration du potentiel et de l'**impact agronomique**. 
    - Adaptation au **changement climatique**. 
    - Apport d'une **protection** contre les aléas. 
    - Amélioration du **bien-être animal**. 
  - Une activité agricole demeurant principale
  - Une installation réversible



**04**  
**Communication  
et concertation**



## 4.0 - Communication et concertation

### Transparence sur l'information

✓ Bulletins d'information diffusés dans l'ensemble de la commune :

- Janvier 2023 : Présentation de la zone d'étude du projet et des procédures
- Septembre 2023 : Annonce de la concertation préalable volontaire et présentation des premiers résultats des études et de la première implantation non définitive au regard du retour des études

✓ Rencontres des élus :

- ABO Wind a rencontré les élus communaux tout au long du développement du projet (présentation avant-projet, conseil municipal)
- De même, la communauté de commune est tenue informée de l'avancement du projet.

## 4.1 - Communication et concertation

# Concertation auprès du grand public

### La concertation préalable

- Une concertation préalable volontaire définie par le code de l'environnement, a été organisée du 04 octobre au 20 octobre 2023 avec une permanence publiques tenue en mairie d'Availles Limouzine.
- Un registre et un lien internet ont été mis en place pour permettre de recueillir les contributions.  
0 contributions ont été inscrites lors de la concertation préalable.
- Le bilan de la concertation a été rendu public. Le plan d'implantation, à date, occupe 23,4% de l'emprise clôturée et peut être amené à évoluer, dans le cadre de l'application du décret de la Loi APER.

# AVIS DE CONCERTATION PREALABLE

*En application de l'article R.121-19 du Code de l'Environnement*

## Projet de parc agrivoltaïque au sol Commune d'Availles-Limouzine (86015)

### Objet de la concertation préalable :

La Société ABO Wind dont le siège social est situé 2 rue du Libre Echange à Toulouse (31506) développe un projet agrivoltaïque d'une surface d'environ 21 hectares pour une puissance totale d'environ 15 MWc.

Le développement de ce projet sur la commune d'Availles-Limouzine fait l'objet d'une concertation préalable du public à l'initiative d'ABO Wind.

### Durée de la concertation préalable :

La concertation préalable se déroulera du **lundi 4 octobre au vendredi 20 octobre 2023 inclus**

### Permanence publique sur inscription :

Une permanence publique sera assurée par le responsable du projet le **vendredi 20 octobre 2023 de 9h à 16h en mairie d'Availles-Limouzine**. Merci de vous inscrire par e-mail ou téléphone (06 31 93 54 89 - [gaston.bileitczuk@abo-wind.fr](mailto:gaston.bileitczuk@abo-wind.fr)).

### Modalités de la concertation préalable :

#### Pendant toute la durée de la concertation :

Le dossier de concertation sera disponible pour consultation :

- En mairie d'Availles-Limouzine pendant les heures et jours habituels d'ouverture au public ;
- Dans sa version électronique téléchargeable sur la page internet du projet : <https://www.abo-wind.com/fr/zone-information/nosprojets/nouvelle-aquitaine/availles-limouzine.html>

Des observations et propositions pourront être adressées :

- Par écrit sur le registre ouvert à la mairie d'Availles-Limouzine (annexe du dossier)
- Par correspondance, à l'adresse suivante : Gaston Bileitczuk – ABO Wind – 2 rue du Libre Échange – CS95893 – 31506 TOULOUSE Cédex
- Par voie électronique, à l'adresse suivante : [gaston.bileitczuk@abo-wind.fr](mailto:gaston.bileitczuk@abo-wind.fr)

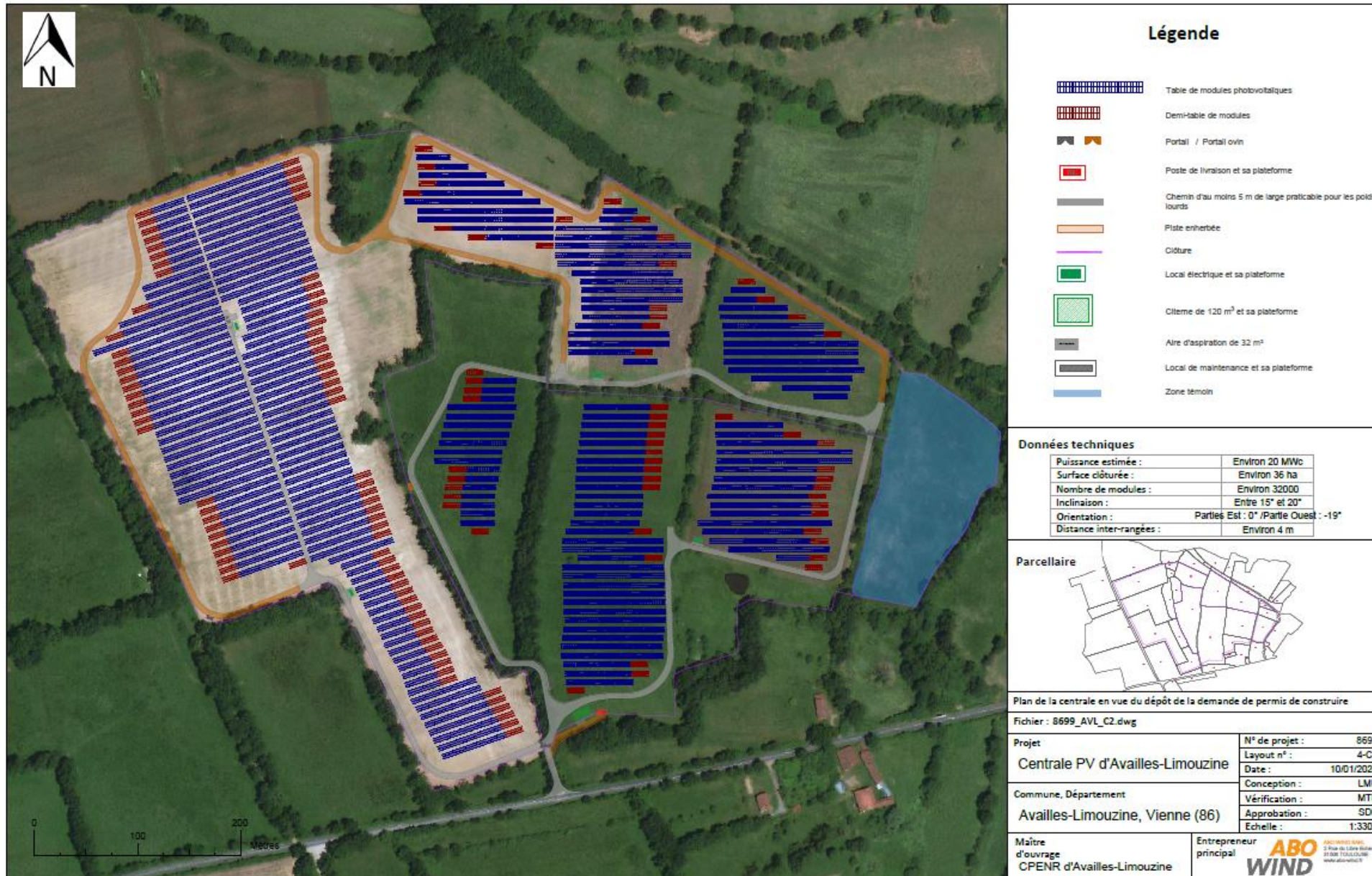
#### A l'issue de la concertation :

Le responsable du projet d'ABO Wind recueillera les avis formulés. Le bilan de cette concertation sera rendu public. Il sera disponible en mairie d'Availles-Limouzine ainsi que dans sa version électronique téléchargeable sur la page internet du projet pendant deux mois. Le maître d'ouvrage indiquera les mesures qui seront mises en place pour répondre aux enseignements qu'il tire de la concertation.



## 05 Caractéristiques principales

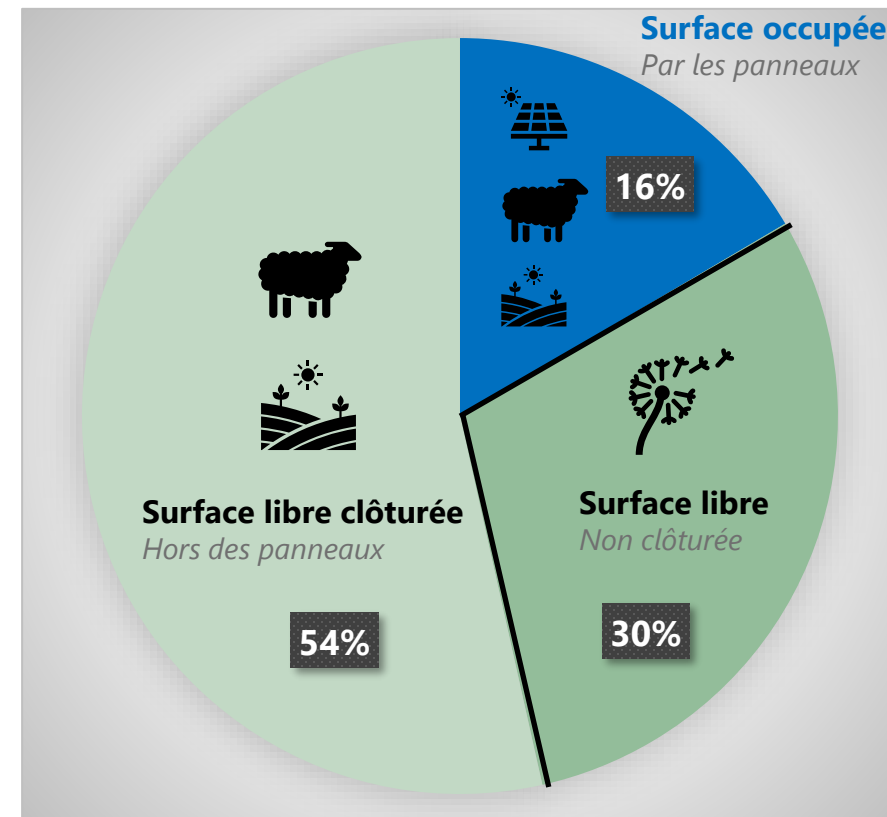
## 5.0 - Scénario 1<sup>er</sup> plan d'implantation



## 5.1 – Données principales:

<b>Surface de la zone d'étudiée</b>	50 hectares environ
<b>Surface clôturée</b>	35 hectares environ
<b>Surface projetée panneaux</b>	8,25 hectares environ
<b>Hauteur basse tables monopieux</b>	1,20 à 1,50 mètres
<b>Hauteur maximum des tables monopieux</b>	3,00 mètres
<b>Espace inter-rangées</b>	4,00 mètres
<b>Nombre de modules</b>	31 415 environ
<b>Ratio d'occupation du sol par PV dans la clôture</b>	23,40% environ
<b>Côté estimatif de l'investissement hors raccordement</b>	11 300 000 €
<b>Puissance installée du parc</b>	19,00 MWc environ
<b>Estimation annuelle de production</b>	24 024 MWh/an
<b>Nombres de personnes alimentées en EnR</b> (Consommation moyenne en France, tous types de logements et chauffage confondus – source données croisées INSEE/CRE/RTE)	11 045 environ

## Répartition sur les 50 Hectares d'étude



50  
Hectares



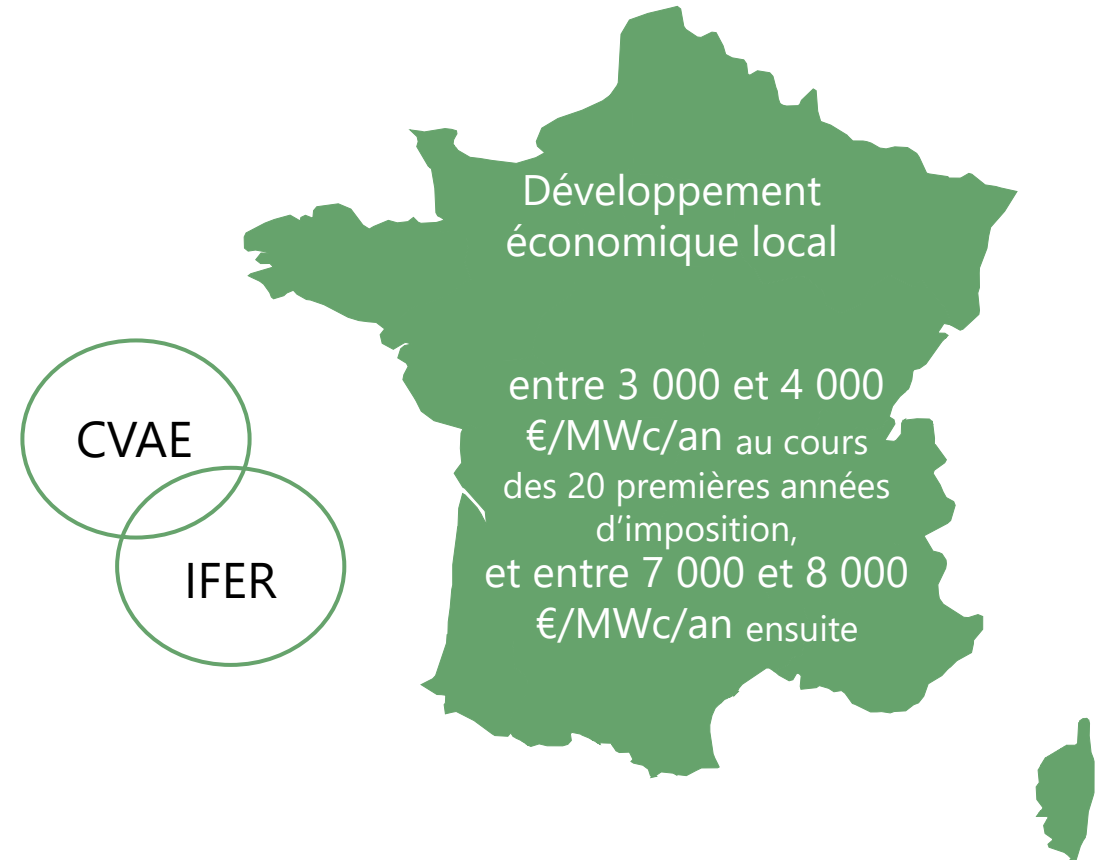
**06**  
**Enjeux socio-  
économiques**



## 6.0 - Les enjeux socio-économiques

### Les retombées pour le territoire

- Retombées économiques pour le territoire
  - Les retombées foncières sur l'ensemble des parcelles clôturées
  - Fiscalité : taxes auprès des collectivités territoriales estimées environ à
    - 3 000 - 4 000 euros / an / MW les 20 premières années ;
    - 7 000 - 8 000 euros / an / MW (CVAE & IFER) les années suivantes
    - Environ 15 000€ /an pour la commune (IFER + répartition taxes)
  - Partage territorial de la valeur
    - financement des projets en faveur de la transition énergétique, de la sauvegarde ou de la protection de la biodiversité ou de l'adaptation au changement climatique.
- Mobilisation du tissu économique local
  - Huissiers, bureaux d'études, & présence des équipes sur place pendant la construction et l'exploitation.
- Préservation et valorisation des espaces naturels
  - Inventaire précis de la faune et de la flore du territoire



*Estimation réalisée selon les dispositions de la Loi de Finance 2023*



**07**  
**Raccordement**

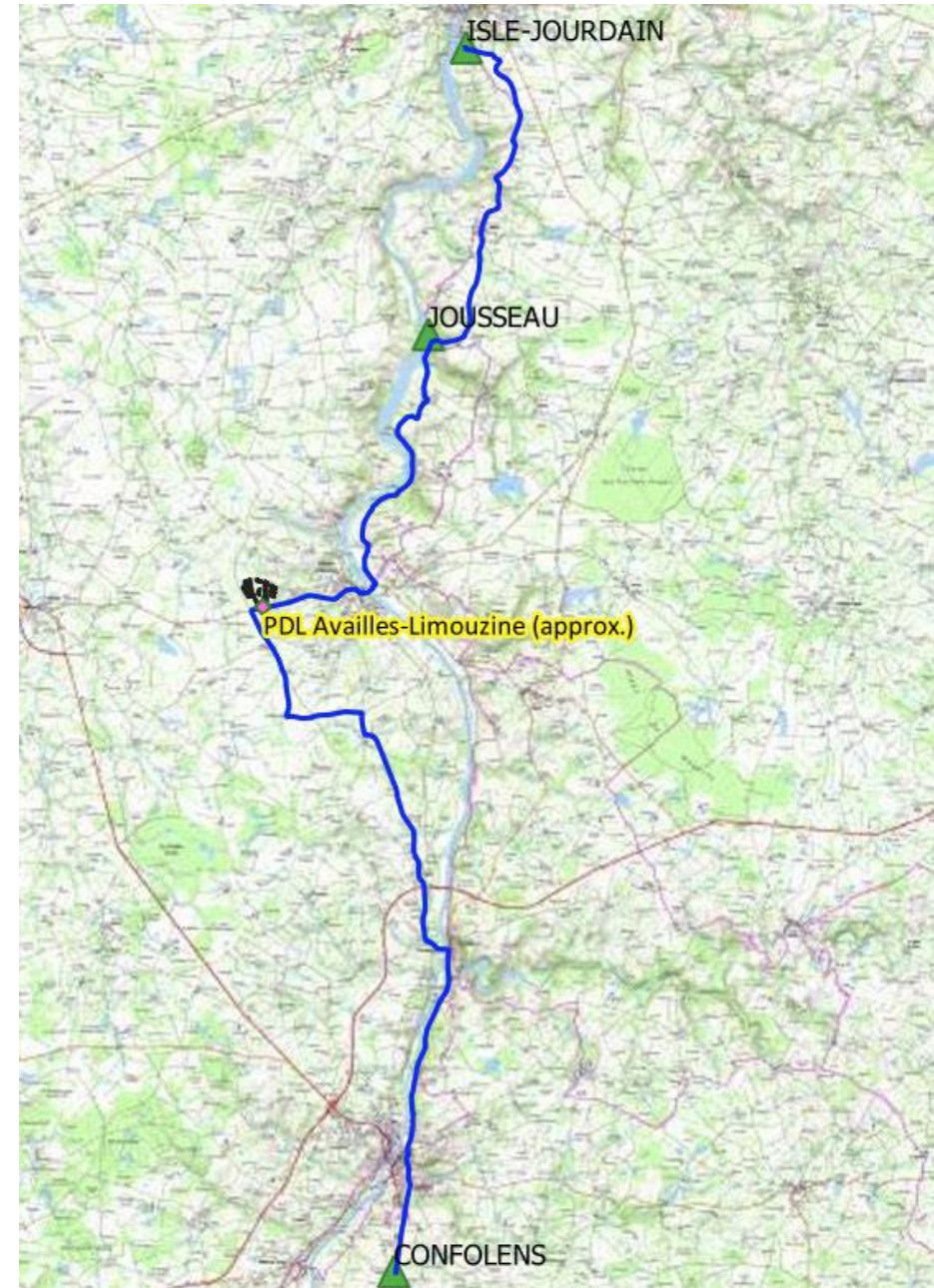
## 7.0 – options de raccordement

### Aujourd'hui

- Postes source à proximité :
  - Confolens : 19,0 kms environ de la ZIP. Saturé. Création d'un nouveau poste source dans le Confolentais en 2026.
  - Isle Jourdain : 19,0 kms environ de la ZIP. Saturé.

### En développement à partir de 2026 :

- Les alternatives possibles :
  - Création d'un nouveau poste source sur le Confolentais, prévue par le S3RENR en 2026.
  - Renforcement du poste source sur la commune de Isle Jourdain, prévue par le S3RENR (date non connue).



## 7.1 - Les capacités existantes

# Raccordement

NOUVELLE-AQUITAINE  CONFOLENS - HTB1 / HTA



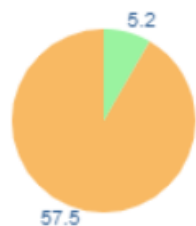
## CAPARÉSEAU

Capacités d'accueil pour le raccordement aux réseaux de transport et de distribution des installations de production d'électricité.

*Ce poste est dans la commune de CONFOLENS, au S3REnR NOUVELLE-AQUITAINE (Coordonnées : 519812.88 ; 6546322)*

### SUIVI DES ENR :

- Puissance des projets en service du S3REnR en cours : 0.0 MW
- Puissance des projets en développement du S3REnR en cours : 57.5 MW
- Capacité d'accueil réservée au titre du S3REnR qui reste à affecter : 5.2 MW



Puissance EnR déjà raccordée	40.1
Puissance des projets EnR en développement	85.6
Capacité réservée aux EnR au titre du S3REnR	62.7

NOUVELLE-AQUITAINE  ISLE-JOURDAIN - HTB1 / HTA



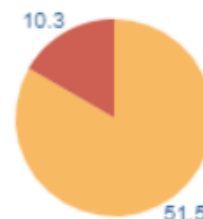
## CAPARÉSEAU

Capacités d'accueil pour le raccordement aux réseaux de transport et de distribution des installations de production d'électricité.

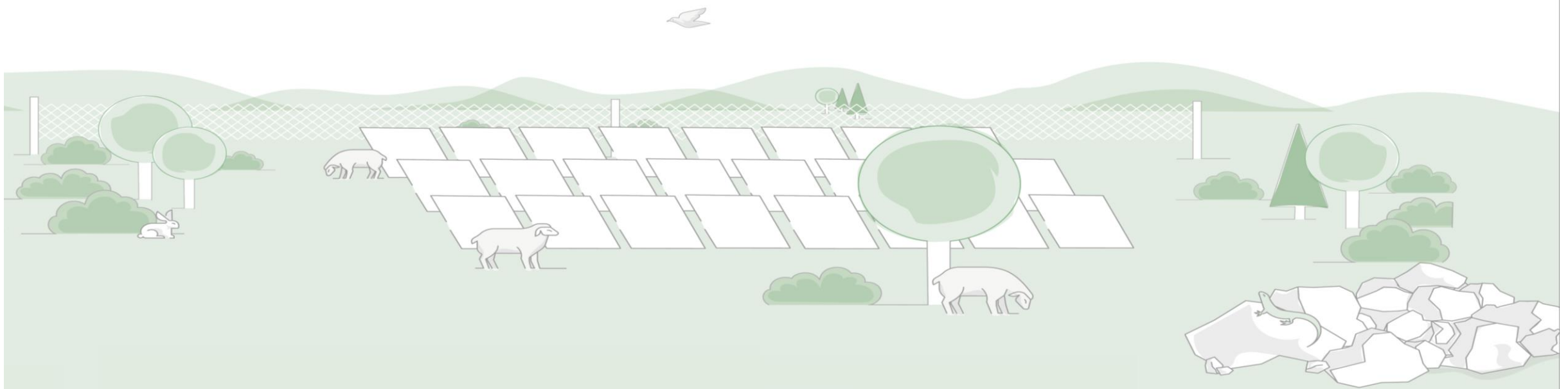
*Ce poste est dans la commune de MILLAC, au S3REnR NOUVELLE-AQUITAINE (Coordonnées : 521328.3 ; 6571948.5)*

### SUIVI DES ENR :

- Puissance des projets en service du S3REnR en cours : 10.3 MW
- Puissance des projets en développement du S3REnR en cours : 51.5 MW
- Capacité d'accueil réservée au titre du S3REnR qui reste à affecter : 0.0 MW



Puissance EnR déjà raccordée	86.7
Puissance des projets EnR en développement	59.7
Capacité réservée aux EnR au titre du S3REnR	57.0



Dernières étapes.

## Finalisation

Le projet agrivoltaïque d'Availles Limouzine arrive progressivement à maturité. Une fois le retour des administrations du pôle EnR sur le projet ainsi que le rapport des études d'impact de nos bureaux d'étude reçus, nous optimiserons les plans d'implantation afin d'obtenir un projet adapté au territoire et à ses enjeux.

Notre engagement

## Des avantages pour tous

- Une démarche concertée :
  - Ecoute de tous les acteurs du territoire
  - Communication menée en lien avec les élus
  - Relation de confiance
- Une offre économique :
  - Retombées économiques et foncières
  - Fiscalité pour les collectivités



**Approche territoriale**



**Démarche concertée**



**Offre économique**



- **Une approche territoriale :**

- Valorisation d'une ressource locale et renouvelable
- Mise en œuvre d'une politique locale de développement durable
- Contribution au développement local
- Retombées économiques qui permettent de financer d'autres projets

Tournés vers le futur

## Contacts



Gaston BILEITCZUK

Responsable Projet Photovoltaïque

Tél : 06.31.93.54.89

Email : [gaston.bileitczuk@abo-wind.fr](mailto:gaston.bileitczuk@abo-wind.fr)



Eva FOURNIER

Agronome

Email : [eva.fournier@abo-wind.fr](mailto:eva.fournier@abo-wind.fr)

**Merci de votre  
attention !**



## Vos observations et points de vigilance concernant le projet

- La présentation restera disponible en ligne à l'adresse suivante : <https://www.abo-wind.com/fr/zone-information/nos-projets/nouvelle-aquitaine/availles-limouzine.html>

### Comité de projet

Projet agrivoltaïque d'Availles  
Limouzine

Commune d'Availles Limouzine

